

Bourse au permis de Divion

La ville participe au financement du permis de jeunes de 18-30 ans en échange de 60 ou 90 heures de bénévolat et sous conditions de ressources, cette aide s'adresse aux jeunes :

- habitant un des quartiers prioritaires
- ayant un projet scolaire ou professionnel défini

Le dossier est à retirer et à rendre à la mairie.

<https://divion.fr/services-et-demarches/emploi-formation/bourse-au-permis/>

Dispositif "l'engagement c'est permis" d'Étaples sur Mer

En échange de 105 heures de bénévolat dans une association étaploise, la ville finance jusqu'à hauteur de 800 € le permis de conduire de jeunes. Ceux-ci doivent répondre aux critères suivants :

- avoir entre 18 et 30 ans
- résider sur le territoire
- ayant des problèmes de mobilité pour leur parcours professionnel

<https://etaples-sur-mer.fr/un-engagement-gagnant-gagnant/>

Permis citoyen de la ville de Samer

La ville octroie une dizaine d'aides, de 400 € chacune par an pour faciliter l'obtention du permis de conduire en échange de 35 heures de bénévolat dans une activité d'intérêt collectif ou caritatif.

Elle s'adresse aux personnes pour qui le permis est nécessaire pour leur projet professionnel

Il faut répondre à l'un des critères suivants :

- avoir entre 18 et 25 ans, en contrat d'apprentissage, bachelier, étudiant, en service civique, inscrit à Pôle emploi ou mission locale
- ou reconnu travailleur handicapé
- ou demandeur d'emploi depuis plus de 2 ans

http://ville-samer.fr/permis_citoyen.html

Vos contacts dans le département du Pas de Calais



Conseil départemental du Pas-de-Calais

Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras
Tél : 03 21 21 62 62
<https://jeunesdu62.fr/Ma-mobilite/Mesure-permis-engagement-citoyen>

Mairie d'Annezin

Place du Général de Gaulle
62232 Annezin
Tél : 03 21 57 18 33
mairie.annezin@yahoo.fr

Ville de Béthune

6 place du 4 septembre
62407 Béthune
Tél : 03 21 63 00 00
mairie@ville-bethune.fr
<https://www.bethune.fr/mes-demarches/jeune-417.html>

Communauté d'agglomération du Boulonnais

1 boulevard du bassin
Napoléon
62200 Boulogne Sur Mer
Tél : 03 21 10 36 36
<http://www.agglo-boulonnais.fr/quotidien/citoyennete/bouger-pour-le-permis/>

Hôtel de ville de Bruay la Buissière

Place Henri Cadot
BP 23
62701 Bruay-La-Buissière
Cedex
<http://bruaylabuissiere.fr/>

Mairie de Divion

Rue Pasteur
62460 Divion
<http://divion.fr/>

Mairie de Étaples sur Mer

1 place du Général de Gaulle
62630 Étaples-sur-mer
<https://etaples-sur-mer.fr/>

Mission locale de Hénin-Carvin

80 rue Montpencher
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 20 64 64
mission.locale.district.henin.carvin@mlhenincarvin.fr
<https://www.mlhenincarvin.fr>

Association La Caravane

Tél : 03 21 90 34 34
caravane.asso@gmail.com
<http://caravane-asso.blogspot.com/>
<https://www.facebook.com/caravaneiae>

Mairie de Samer

84 Grand Place Foch
62830 Samer
<http://ville-samer.fr/>

Les aides au permis dans le département du Pas de Calais

Toute l'information jeunesse en Hauts-de-France est sur www.ij-hdf.fr

Suivez toute l'actualité et les bons plans du CRIJ Hauts-de-France sur :



Vous pouvez retrouver le détail de toutes ces aides dans notre dossier «Passer son permis : auto, moto, bateau» sur notre site internet : https://www.ij-hdf.fr/informations/passer-son-permis-auto-moto-bateau#dispositifs_aides



Les aides nationales

Le permis à 1 € par jour C'est un dispositif s'adressant aux jeunes de 15-25 ans, sous forme de prêt sans intérêt, de 600 à 1 200 €. Le remboursement est de 30 € par mois. Pour bénéficier de ce prêt, voyez les auto-écoles partenaires et les banques.
<https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/financement-du-permis-de-conduire/permis-1-eu-par-jour/definition-du>

Aide de 500 € pour les apprentis Les apprentis peuvent en bénéficier, cette aide est cumulable avec toutes les autres aides perçues par le bénéficiaire, y compris les prestations sociales. Pour en faire la demande, adressez-vous à votre CFA.
<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/aide-au-financement-du-permis-de-conduire-b>

Aide de Pôle emploi Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 6 mois et non indemnisés. L'aide d'un montant de 1 200 €, n'est pas cumulable avec une autre. Parlez-en à votre conseiller.
<https://www.pole-emploi.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres/aide-a-lobtention-du-permis-de-c.html>

Financement par le compte personnel de formation Il faut avoir acquis assez de droit pour y prétendre et justifier du fait que le permis est indispensable pour sécuriser ou développer son parcours professionnel.
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/tout-savoir-sur-le-permis-de-conduire>

Aide de l'Agefiph L'Agefiph peut financer une partie des aménagements d'un véhicule, nécessaires à l'insertion ou au maintien dans l'emploi.
<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-aux-deplacements-en-compensation-du-handicap>

L'aide du Conseil régional

Elle a été mise en place pour favoriser l'accès à l'insertion professionnelle des jeunes. Elle s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans, sans limite d'âge pour les parents isolés, et peut couvrir jusqu'à 90 % du montant du permis.
https://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=dispositif&id_dispositif=931

L'aide du Conseil départemental du Pas de Calais

C'est un dispositif permettant aux jeunes de 15-25 ans d'accéder au permis de conduire en échange de 35 heures de bénévolat dans une association du département.
Le montant est de 400 € et de 200 € supplémentaires pour les jeunes handicapés ne pouvant bénéficier d'un financement par la maison départementale des personnes handicapées.
<https://www.jeunesdu62.fr/Ma-mobilite/Mesure-permis-engagement-citoyen>

Bourse "Bouger pour le permis" de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais"

En contrepartie de quelques heures de bénévolat dans une mairie ou une association, des jeunes d'au moins 18 ans, habitant dans l'une des communes de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, peuvent bénéficier d'une aide au permis B. Les dossiers sont à retirer au siège de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. La priorité est donnée aux jeunes en parcours d'insertion suivis par un partenaire emploi.
<https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/emploi-formation/les-dispositifs-pour-emploi>

Dispositif "Le permis c'est permis" par la mission locale d'Hénin-Carvin

La mission locale aide les jeunes à passer leur permis en contrepartie de 35 heures de bénévolat, d'un atelier de prévention et sécurité routière et immersions professionnelles.
Cette aide, à hauteur de 800 €, s'adresse aux jeunes de la mission locale, ayant le code et inscrits dans une auto-école partenaire du dispositif.
<https://www.mlhenincarvin.fr/activitessociales/#1484207394400-9eaf97dc-02c74400-9eaf97dc-02c71'utraceptionquotidienne>

Caravane auto-école sociale itinérante en milieu rural

Caravane est une auto-école sociale itinérante en milieu rural (Étaples, Hesdin, Beaurainville, Fruges, Berck-sur-Mer, Montreuil, Hucqueliers) afin de favoriser la mobilité via l'insertion par l'activité économique. Il s'agit d'un camping-car aménagé en auto-école qui propose des cours adaptés à la situation de chacun. Le coût total du permis est de 300 € quel que soit le nombre d'heures. Ce dispositif s'adresse à des personnes suivies par une structure d'insertion professionnelle.
<http://caravane-asso.blogspot.com/>
<https://www.facebook.com/caravaneiae>

Les aides des communes concernent uniquement les habitants de celles-ci.

Bourses des communes

Passeport permis de la ville d'Annezin

En échange de 35 heures de bénévolat dans la commune, la ville propose une aide de 400 € pour passer son permis de conduire.

Il faut :

- être âgé entre 17 et 22 ans
- résider à Annezin

Le dossier est à retirer à l'accueil de la mairie et le dépôt du dossier doit se faire avant avril.

<https://www.facebook.com/page/108731224589692/search?q=passport%20permis>

Bourse au permis de la ville de Béthune

80 % du coût total de la formation sont pris en charge par la ville. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à effectuer 50h de bénévolat dans une association béthunoise.

Pour en bénéficier il faut :

- avoir 18 ans
- être Béthunois depuis au moins un an à la date du dépôt de dossier
- avoir une situation sociale, professionnelle et /ou scolaire visant à l'insertion, et pour laquelle le permis de conduire est nécessaire
- ne pas avoir déjà été inscrit dans une auto-école, ou dans le cas contraire transmettre obligatoirement le « relevé d'information intégral » avec le numéro de dossier personnel inscrit au Fichier National des Permis de Conduire (faire la demande directement en sous-préfecture de Béthune)
- pour les moins de 25 ans, avoir effectué sa journée de défense et de citoyenneté (JDC)
- pour les moins de 21 ans, posséder l'ASSR2 (attestation scolaire de sécurité routière)

Le dossier est à retirer au Point Information Jeunesse de Béthune.
<https://www.bethune.fr/mes-demarches/jeune/comment-beneficier-de-la-bourse-au-permis-422.html>

Bourse au permis de la ville de Bruay la Buisnière

La ville propose une aide pour financer son permis nécessaire à l'aboutissement d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle en échange de 70 heures de bénévolat dans une association sociale ou humanitaire. Les conditions en sont :

- avoir plus de 18 ans
- ne pas être inscrit dans une auto-école
- ne pas bénéficier d'autres aides
- résider dans la ville

<http://bruaylabuisniere.fr/la-ville-vous-aide-a-financer-le-permis-de-conduire/>